

Badminton

N3 : Rostrenen - Maure-de-Bretagne (3-5)

Le Mbc gagne et reste leader

L'équipe fanion du Maure Badminton Club se déplaçait samedi 12 novembre à Rostrenen pour le compte de la troisième journée de Nationale 3. Elle y affrontait une équipe jeune et ambitieuse, mais en bas de classement à l'issue des deux premières rencontres.

En fait, avant cette journée, le discours du capitaine mauritanien Stéphane Motais était sensiblement le même que lors de la précédente face au Badminton Club du Pays de Fougères. « Il s'agit d'une équipe avec un effectif très jeune, avec une grosse marge de progression, mais sur le papier, nous sommes légèrement supérieurs. Après, en cas d'une ou de deux contre-performances de notre part, ils peuvent nous poser des problèmes. » Autant les Mauritaniens avaient su déjouer le piège fougérais, autant ils ont été mis en difficulté par les Costarmoricains.

Face au BCPF, les MBCistes avaient su remporter les premiers matchs et prendre très vite le large au score. L'objectif était le même face à Rostrenen et le premier tour pouvait s'avérer décisif avec le simple dames 2 et le doublé hommes. Anne-Laure Guéhenneuc ouvrait le bal face à Marion Le Vagueresse, une adversaire dangereuse, en réussite sur ses dernières compétitions. Malgré une petite frayeur dans le premier set et un léger retard dans le deuxième, la Mauritanienne assure le coup et apporte le premier point sur le score de 21/19, 21/16. Dans le même temps, Stéphane Motais et Nicolas Perrinel ont fort à faire face à Arthur Sibénil et Romain Youinou, mais font parler leur expérience dans les moments clés et s'imposent également en deux sets (24/22 21/18).

A 2/0, la rencontre démarre sous les meilleurs auspices. Le double dames qui suit est une des meilleures chances des Rostrenois et cela se confirme sur le terrain. Lise Perrinel et Amélie Soullaine y subissent la loi de Julie Guillevic et de Coline Sibénil en deux manches (10/21 11/21). Mais le simple hommes



Clément Bébin, en difficulté à Rostrenen.

1, où Clément Bébin part large favori face à Romain Youinou, doit permettre au Mbc de creuser l'écart. Pas en jambes, le numéro 1 mauritanien est pourtant mis en difficulté dès le départ et court après le score tout au long de la partie. Battu dans le premier set (12/21), il arrache le second set (22/20) et semble avoir fait le plus dur en s'offrant 4 volants de match dans le 3ème. Malheureusement, il ne réussit pas à conclure et doit s'incliner 20/22 relançant Rostrenen dans la rencontre.

Le 3^e tour est donc lancé sur un score de parité et Stéphane Motais, engagé dans le simple hommes 2, doit y affronter un Kevin Salomon survolté et un

ble. Le double mixte 2 est celui qui offre le plus de possibilités aux locaux et Lise Perrinel et Clément Bébin ne peuvent empêcher Coline et Arthur Sibénil, vainqueurs 21/15, 21/16, de ramener Rostrenen à hauteur du Mbc. Mais le double mixte 1 doit permettre aux Mauritaniens de conclure. Leurs adversaires, Marion Le Vagueresse et Kevin Salomon, leur rendent deux classements. Anne-Laure Guéhenneuc et Nicolas Perrinel livrent un match très sérieux et apportent le 5^e point tant attendu en s'imposant en deux sets (21/12 21/18) et s'évitant ainsi toute frayeur.

Soulagé, le Président Samuel Hochard se réjouissait à l'issue de cette rencontre : « **cette victoire difficile montre que nous devons nous méfier de tous nos adversaires, car notre marge sur eux n'est pas énorme.** » Cette réflexion a été confirmée par les résultats de la journée, puisque la Chapelle-sur-Erdre, l'autre leader du groupe, a dû subir une défaite complètement inattendue face à Quimperlé (battu 8/0 par le Mbc lors de la première journée). Maure se retrouve donc seule équipe invaincue en tête du championnat. « **Nous terminerons la phase aller à domicile en décembre en affrontant les deux équipes qui, en théorie, doivent nous poser le plus de difficultés. Les résultats de ces deux rencontres détermineront la suite de notre saison.** » Rendez-vous est donc pris à l'Ensemble Sportif Calypso à Maure le samedi 3 décembre face à Saint-Briec et le samedi 17 décembre face à La Chapelle-sur-Erdre (B).

► **Résultats de la 3^e journée.** Bc Rostrenen / Maure Bc 3/5 ; AL Bc Saint Briec / Bc Pays de Fougères 3/5 ; Bc Kemperle / Bc La Chapelle sur Erdre 2 3/5

► **Classement général après trois journées.** 1. Maure Bc (9 points) ; 2. Bc Kemperle (7) ; 3. Bc La Chapelle-sur-Erdre (B) (7) 4. Bc Pays de Fougères (5) ; 5. Bc Rostrenen (4) ; 6. Bc Saint Briec (4).

public qui sent les siens proches de l'exploit. Le capitaine mauritanien parvient à refroidir leurs ardeurs et, même s'il est contraint de disputer un troisième set, il n'y laisse aucun espoir au jeune Costarmoricain, battu 21/18 12/21 21/12. Ce 3^e point permet à Amélie Soullaine d'être plus sereine au moment d'entamer le simple dames 1 face à Julie Guillevic, une joueuse de classement égal. Beaucoup plus régulière que son adversaire, elle remporte largement le premier set (21/8) avant de s'imposer au forceps dans le deuxième (21/19).

Avec quatre points avant les deux derniers matchs, les Mauritaniens sont en ballottage favora-